

Dernière mise à jour le 25 février 2026

Les emprunts en comptabilité

L'emprunt bancaire est une source de financement courante dans l'entreprise. Sur un plan comptable, il impactera le bilan, mais également le résultat.

Sommaire

- Emprunt : positionnement dans les comptes annuels
- L'emprunt dans la comptabilité
- Mise à disposition des fonds
- Remboursement de l'emprunt : principes
- L'annuité de l'emprunt : l'enregistrement comptable

Emprunt : positionnement dans les comptes annuels

L'emprunt bancaire classique, également appelé emprunt indivis par opposition à l'emprunt obligataire, est une source de financement généralement durable. Malgré ce caractère qui justifiera le compte dans lequel il s'enregistrera, on retrouvera les emprunts au niveau des DETTES au PASSIF du bilan :

PASSIF	
CAPITAUX PROPRES	
PROVISIONS	
DETTES Emprunts auprès d'établissements bancaires Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Autres dettes Comptes de régularisation	X
TOTAL PASSIF	

Notez que seul le capital restant dû y apparaîtra et non pas la somme des échéances restantes à décaisser.

Le prêteur, généralement la banque, se fera rémunérer par des intérêts. Ce coût pour l'emprunteur impactera les charges financières et n'influencera donc pas le résultat de l'activité (résultat d'exploitation) de l'entreprise :

COMPTE DE RÉSULTAT	
	Montant
PRODUITS D'EXPLOITATION Chiffre d'affaires net Etc.	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	

CHARGES D'EXPLOITATION Achats de marchandises Etc.	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	A
Charges financières Produits financiers	Intérêts payés
RÉSULTAT FINANCIER	B
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	C
RÉSULTAT NET	A + B + C

L'emprunt dans la comptabilité

Mise à disposition des fonds

Dès que le prêteur verse le capital à l'emprunteur, ce dernier se trouve endetté vis-à-vis du premier par l'inscription du capital emprunté au crédit (= dette) du compte « 164 – Emprunts auprès des établissements de crédit ». La classe « 1 » des comptes révèle le caractère durable de l'opération.

Date	Compte	Intitulé compte	Débit	Crédit
Encaissement	512	Banque	X	
	164	Emprunts auprès des établissements de crédit		Montant du capital emprunté
Mise à disposition de l'emprunt n°123				

Exemple : une entreprise emprunte 100.000 €. Les fonds sont versés le 1^{er} février N par la banque.

Date	Compte	Intitulé compte	Débit	Crédit
01/02/N	512	Banque	100.000,00	
	164	Emprunts auprès des établissements de crédit		100.000,00
Mise à disposition de l'emprunt n°456				

Extrait du compte 164 – Emprunts :

Date	Libellé	Débit	Crédit
01/02/N	Mise disposition de l'emprunt n°456		100.000,00
	Solde au 31/12/N		100.000,00

Il est courant que la banque facture des frais divers (frais de dossier, etc.). Ceux-ci s'enregistrent dans le compte de charge « 627 – Services bancaires et assimilés » :

Date	Compte	Intitulé compte	Débit	Crédit
Décaissement	627	Services bancaires et assimilés	HT	
	44566	TVA déductible sur autres biens et services	TVA	
	512	Banque		TTC prélevé
Frais de dossier sur emprunt n°123				

Remboursement de l'emprunt : principes

L'emprunt sera remboursé au prêteur par des annuités (ou mensualités le cas échéant). Elles sont constituées de deux composantes :

- L'amortissement du capital : montant du capital remboursé au prêteur ;
- Les intérêts : rémunération versée au prêteur.

Le rythme de remboursement est libre : mensuel, trimestriel, semestriel, annuel, etc.

Trois modes de remboursement se distinguent :

- Le remboursement par annuités constantes (cas le plus courant) : il s'agit de déboursier à chaque échéance le même montant ;
- Le remboursement par amortissement constant : le capital emprunté est divisé en montants égaux selon le nombre d'échéances ;
- Le remboursement « in fine », le plus rare : le capital ne sera remboursé qu'en toute fin du contrat. L'emprunteur ne décaissera donc que des intérêts durant la vie du contrat.

L'annuité de l'emprunt : l'enregistrement comptable

Il convient d'enregistrer les deux composantes de l'annuité, pour constater d'une part la diminution de la dette et d'autre part pour constater la rémunération du prêteur. Les intérêts sont des coûts qui impacteront le résultat financier par le compte « 661 – Charges d'intérêts » :

Date	Compte	Intitulé compte	Débit	Crédit
Décaissement	661	Charges d'intérêts	Intérêts de l'annuité	
	164	Emprunts auprès des établissements de crédit	Amortissement du capital	
	512	Banque		Annuité prélevée
Annuité n°1 selon échéancier de l'emprunt n°123				

Exemple : Une entreprise emprunte 100.000 € au taux de 4 % sur 5 ans au rythme mensuel.

Le remboursement par annuité constante :

Le remboursement par annuité constante se calcule selon une formule assez complexe. Elle s'élève dans cet exemple à 1.841,65 €

Date prélèvement	Solde début de période	Capital	Intérêt	Annuité	Solde fin de période
01/03/N	100.000,00	1.508,32	333,33	1.841,65	98.491,68
01/04/N	98.491,68	1.513,35	328,31	1.841,65	96.978,33
Etc.	Etc.	Etc.	Etc.	Etc.	Etc.

Date	Compte	Intitulé compte	Débit	Crédit
01/03/N	661	Charges d'intérêts	333,33	
	164	Emprunts auprès des établissements de crédit	1.508,32	
	512	Banque		1.841,65
Annuité n°1 selon échéancier de l'emprunt n°456				

Extrait du compte 164 – Emprunts :

Date	Libellé	Débit	Crédit
01/02/N	Mise disposition de l'emprunt n°456		100.000,00
01/03/N	Annuité n°1 selon échéancier de l'emprunt n°456	1.508,32	
01/04/N	Annuité n°2 selon échéancier de l'emprunt n°456	1.513,35	
Etc.	Etc.	Etc.	
	Solde au 31/12/N		84.688,54

Extrait du bilan :

PASSIF AU 31/12/N	
CAPITAUX PROPRES	
PROVISIONS	
DETTES Emprunts auprès d'établissements bancaires Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Autres dettes Comptes de régularisation	84 688,54
TOTAL PASSIF	

NB : On suppose dans cet exemple que l'entreprise ne détient pas d'autres emprunts.

Le remboursement par amortissement constant :

Le nombre d'échéances est estimé à 12 mois x 5 ans = 60.

Pour chaque annuité, l'amortissement du capital s'élèvera à $100.000 \text{ €} / 60 = 1.666,67 \text{ €}$.

Date prélèvement	Solde début de période	Capital	Intérêt	Annuité	Solde fin de période
01/03/N	100.000,00	1.666,67	333,33	2.000,00	98.333,33
01/04/N	98.333,33	1.666,67	327,78	1.994,45	96.666,66
Etc.	Etc.	Etc.	Etc.	Etc.	Etc.

Remarque : sur ce mode de remboursement, nous constatons que le montant de l'annuité est dégressif.

Date	Compte	Intitulé compte	Débit	Crédit
01/03/N	661	Charges d'intérêts	333,33	
	164	Emprunts auprès des établissements de crédit	1.666,67	
	512	Banque		2.000,00
Annuité n°1 selon échéancier de l'emprunt n°456				

Extrait du compte 164 – Emprunts :

Date	Libellé	Débit	Crédit
01/02/N	Mise disposition de l'emprunt n°456		100.000,00
01/03/N	Annuité n°1 selon échéancier de l'emprunt n°456	1.666,67	
01/04/N	Annuité n°2 selon échéancier de l'emprunt n°456	1.666,67	
Etc.	Etc.	Etc.	
	Solde au 31/12/N		83.333,33

Le remboursement « in fine » :

Date prélèvement	Solde début de période	Capital	Intérêt	Annuité	Solde fin de période
01/03/N	100.000,00		333,33	2.000,00	98.333,33
01/04/N	100.000,00		333,33	1.994,45	96.666,66
[...]	[...]	[...]	[...]	[...]	[...]
01/02/N+5	100.000,00	100.000,00	333,33	100.333,33	0,00

Date	Compte	Intitulé compte	Débit	Crédit
01/03/N	661	Charges d'intérêts	333,33	
	512	Banque		333,33
Annuité n°1 selon échéancier de l'emprunt n°456				

Extrait du compte 164 – Emprunts :

Date	Libellé	Débit	Crédit
01/01/N	Mise disposition de l'emprunt n°456		100.000,00
	Solde au 31/12/N		100.000,00

Date	Libellé	Débit	Crédit
01/01/N+5	A nouveau		100.000,00
01/02/N+5	Remboursement emprunt n°456	100.000,00	
	Solde au 31/12/N+5		